



Analyse du budget fédéral 2008

Aperçu général

Depuis l'entrée en fonction du premier ministre Stephen Harper, les dépenses fédérales les plus importantes ont été faites pour réduire les impôts et la dette nationale (à ne pas confondre avec la réduction de la dette étudiante). Le budget de 2008 prévoit ce qui suit :

- 23,9 milliards \$ en baisses d'impôts (2007-2008 à 2009-2010)
- 13,8 milliards \$ pour la réduction de la dette
- 5,4 milliards \$ pour de nouvelles dépenses

La plupart des mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral de 2008, comme le compte d'épargne libre d'impôt, offre peu ou pas d'avantages pour les étudiantes et étudiants.

Notons également qu'une part importante de l'argent utilisé pour ces nouvelles dépenses vient des compressions qui ont été faites aux budgets de divers programmes au cours des deux dernières années.

Pour télécharger le budget, voir le site www.budget.gc.ca.

Le Programme canadien de subventions aux étudiants

Le budget fédéral de 2008 signale une victoire critique pour la campagne « Des bourses, pas des prêts » de la Fédération.

En 2009, la Fondation des bourses d'études du millénaire cessera progressivement ses opérations et sera remplacée par un programme national de bourses d'études.

Même si la Fondation a été présentée à l'occasion comme un programme national, il s'agit plutôt d'une tierce partie chargée de transférer des fonds

fédéraux aux gouvernements provinciaux, qui, dans certains cas, les ont utilisés pour financer leur régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants. La distinction est grande entre ce modèle et un programme administré par le gouvernement – qui doit rendre des comptes au Parlement et respecter des normes fédérales en matière de transparence, et qui peut être revu et corrigé avec la participation des étudiantes et étudiants et du public.

Le « Programme canadien de subventions aux étudiants », qui sera doté au début d'un fonds de 350 millions de dollars et qui augmentera à plus de 430 millions d'ici 2012, sera lié aux ressources et profitera à environ 245 000 étudiantes et étudiants par année. Les versements seront de 250 \$ par mois (ou de 2 000 \$ par année scolaire de huit mois) pour les étudiantes et étudiants à faible revenu, et de 100 \$ par mois (ou 800 \$) pour les étudiantes et étudiants à revenu moyen.

Le ministère des Ressources humaines et du Développement social sera chargé d'administrer le Programme, tel que l'a recommandé la Fédération.

Le jour du budget, les responsables du ministère des Finances ont avoué qu'il restait plusieurs détails à régler avant la mise en œuvre du programme, et le ministre des Ressources humaines et du Développement social a promis de travailler avec la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants pour qu'il soit le plus efficace possible.

Le budget parle de « consolider » les 138 millions de dollars qui existent déjà en diverses autres subventions (en plus des 350 millions). Il s'agit sans doute des Subventions canadiennes d'accès et les Subventions canadiennes pour les étudiants à temps partiel. Il est vrai qu'avec le Programme canadien de subventions aux étudiants les Subventions d'accès seraient superflues, par contre, la Subvention

canadienne pour les étudiants à temps partiel, quant à elle, sert surtout à venir en aide aux populations étudiantes très nécessiteuses, comme les personnes handicapées et les étudiantes et étudiants qui ont des personnes à charge. La Fédération demandera des précisions sur la manière dont on prévoit effectuer cette « consolidation », et sur les conséquences pour les étudiantes et étudiants.

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs étaient encore une fois en évidence dans le budget fédéral.

Le budget de l'an dernier a créé 1 000 nouvelles Bourses d'études supérieures du Canada. Le budget de 2008 vise l'« excellence » dans la recherche et, pour atteindre cet objectif, il prévoit l'octroi de 500 nouvelles Bourses d'études supérieures du Canada, qui seront accordées aux meilleures étudiantes et aux meilleurs étudiants au doctorat, canadiens et étrangers. Il n'est pas clair cependant de quelle façon ce groupe de récipiendaires devra se démarquer du groupe de récipiendaires précédent pour mériter la mention d'« excellent ».

Le budget de 2008 donnera un financement complémentaire aux détentrices et détenteurs actuels des Bourses d'études supérieures du Canada qui veulent faire des études à l'étranger pendant un semestre. Ainsi, 250 « excellents » récipiendaires recevront jusqu'à 6 000 \$ pour aller étudier à l'étranger.

La recherche universitaire

Le budget fédéral de 2008 offre très peu pour la recherche de base. Au lieu de cela, le gouvernement conservateur continue de financer une gamme étroite de projets de recherche.

Conforme au programme politique « d'excellence » susmentionné, le budget prévoit la création de

« Chaires de recherche d'excellence mondiale du Canada » dans les secteurs suivants : l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie, la santé, et les technologies d'information et de communications.

Les conseils subventionnaires recevront une augmentation annuelle de 80 millions de dollars : 34 millions pour les Instituts de recherche en santé du Canada, 34 millions pour le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et 12 millions pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Tout ce nouveau financement sera affecté à des projets dans une gamme restreinte de domaines comme le secteur de l'automobile, et pour la salubrité des aliments et l'innocuité des médicaments.

Le budget accordera 15 millions de dollars de plus par année, pour un total annuel de 330 millions, pour payer les prétendus coûts indirects de la recherche.

Le remboursement des prêts étudiants

Les taux d'intérêt resteront au taux préférentiel + 2,5 %

Malgré toutes les hypothèses émises à l'avance à ce sujet, le budget de 2008 ne réduira pas le taux d'intérêt du Prêt canadien d'études.

Lorsque les étudiantes et étudiants ont terminé leurs études, ils consolident leurs prêts et commencent à les rembourser. On leur offre à ce moment-là le choix entre deux types de taux d'intérêt à payer. Le taux le plus souvent choisi est le taux « variable », qui change selon le taux préférentiel établi par le gouvernement. Les étudiantes et étudiants qui ont fait ce choix paient le taux préférentiel plus 2,5 %. Aujourd'hui, le taux préférentiel est de 5,75 %, donc le taux variable est de 8,25 %. Au cours des dernières années, le taux préférentiel a été aussi bas que 3,75 %, à l'été 2004 (les effets de la variation du taux d'intérêt sont indiqués à la Table 1).

On estime que le gouvernement du Canada recueille plus de 315 millions de dollars en intérêts chaque année, et ce chiffre augmente pendant que la dette étudiante nationale continue de grimper. Dans son document *Une stratégie pour le changement : L'argent c'est important*, la Fédération revendique un taux d'intérêt réduit pour le Prêt canadien d'études.

Table 1 : Sommes payées en intérêts composés sur une période de remboursement de dix ans pour une dette d'études de 25 000 \$

Taux d'intérêt	Intérêts payés	Total	Différence comparée à 8,25 %
8,25 %	11 796 \$	36 796 \$	sans objet
7,25 %	10 220 \$	35 220 \$	1 575 \$
6,25 %	8 684 \$	33 684 \$	3 112 \$
5,75 % (préférentiel)	7 931 \$	32 931 \$	3 865 \$

Modernisation de l'exemption de paiement d'intérêts

Le budget fédéral allouera 45 millions de dollars à compter de 2009 pour « moderniser » le Programme canadien de prêts aux étudiants. Malgré le peu d'information, le budget promet des mises à jour à la prestation du service en ligne, aux seuils de contribution des parents, et à l'aide au remboursement. La référence à l'aide au remboursement dans le budget signale peut-être une prochaine réforme du programme d'exemption de paiement d'intérêts. On en parle au ministère des Ressources humaines et du Développement social, et il pourrait s'agir d'une échelle mobile pour l'admissibilité, ou une aide plus importante dans le cas d'un ratio dette-revenu plus élevé. Les critères proposés sont déjà en place en Nouvelle-Écosse (le « Repayment Assistance Program »).

Les étudiantes et étudiants autochtones

Le budget fédéral de 2008 n'offre rien de nouveau pour le Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire, le programme de financement le plus important pour les étudiantes et étudiants autochtones.

Le budget allouera 70 millions de dollars pour appuyer les efforts des Premières Nations et des provinces « intéressées » visant à établir des points de référence et des objectifs d'éducation.

Le financement de base

Il s'agit du troisième budget des conservateurs depuis leur entrée en fonction en janvier 2006. Bien qu'ils aient augmenté le financement de l'éducation postsecondaire de façon considérable par le biais du Transfert social canadien dans le budget fédéral de 2007, Stephen Harper n'a toujours pas tenu sa promesse électorale de 2006 d'affecter un paiement de transfert à l'éducation postsecondaire.

Conclusion

Les étudiantes et étudiants se souviendront sans doute de ce budget comme celui qui a introduit le Programme canadien de subventions aux étudiants. Bien que de nombreux détails sur la conception du programme restent inconnus, il est clair qu'il y a beaucoup de matière à amélioration en ce qui concerne les niveaux d'aide et la considération d'étudiantes et d'étudiants de certaines communautés marginalisées. On peut dire, cependant, que le changement structurel le plus important a été accompli, que les étudiantes et étudiants canadiens ont maintenant un système national de bourses qui sera tenu de rendre des comptes et que le gouvernement pourra développer au cours des prochaines années.